



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois d'Avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de LARGENTIERE, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni à la Mairie de Largentière, sous la présidence de M. DURAND Jean Roger, Maire, en session ordinaire.

Etaient présents : M. DURAND Jean Roger, Mme ANJOLRAS Huguette, M. PAUL André, Mme MAIGRON Agnès et M. GUILLEMIN Alban adjoints, Mme. FRAY Monique, M. ROSE Hermand, Mme OUZEBIHA Arlette, M. TOULOUSE Thierry, Mme. VILLALONGA Marie-Laure, Mme AMRANE Nadia, Mme LEPVRIER Isabelle, M. VIDAL Vincent, Mme SOBOUL Josette, Mme FOURNET Claudine, Mme VILLARD Milène et Mme OLIVIER Juliette.

Absent excusé : M. VILLALONGA Jérémy.

Absent : Mme MARTIN Emanuelle.

Procurations : M. VILLALONGA Jérémy a donné procuration à M. TOULOUSE Thierry.

Le maire ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal

Secrétaire de séance : Mme. Agnès MAIGRON.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

OBJET : N° 2025 – 020 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE 2024 :

Le Lundi 14 Avril 2025, le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Madame Monique FRAY, doyenne en âge, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, qui s'établit comme suit :

| | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | |
|-----------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|
| | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT | DEPENSES OU DEFICIT | RECETTES OU EXCEDENT |
| Résultats reportés | | 238 371.57 | | 1 255 762.26 |
| Opérations de l'exercice | 1 424 625.10 | 1 824 721.64 | 918 565.53 | 653 388.92 |
| Total opérations exercice | 1 424 625.10 | 2 063 093.21 | 918 565.53 | 1 909 151.18 |
| Résultats de clôture | | 638 468.11 | | 990 585.65 |

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, Approuve le Compte Administratif pour l'exercice 2024 du budget principal.

Nombre de conseillers en exercice : 19
 Nombre de présents: 17
 Nombre de votants: 18
 Pour : 18
 Contre : 00
 Abstention : 00
 La Secrétaire de séance

Fait et délibéré à Largentière, le jour, mois et an que dessus
 Au registre suivent les signatures
 Pour extrait certifié conforme
 A Largentière, le 14 Avril 2025,

Le Maire,



Agnès MAIGRON

Jean Roger DURAND

Le Maire de LARGENTIERE certifie que le compte rendu de la présente délibération a été affichée à la porte de la Mairie dans le délai de huitaine, prescrit par l'article 56 de la loi du 5 avril 1883 et qu'il n'est survenu aucune réclamation. Le Maire certifie en outre que la convocation du Conseil Municipal a été affichée à la porte de la Mairie trois jours francs avant celui de la séance.